

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASBL BRABANT WALLON BRUXELLES-CAPITALE VOLLEY

Saison 2018-2019

RAPPORT REALISE EN VUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 01 JUIN 2019 A MONT-SAINT-GUIBERT

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En fin de saison 2018-2019, le Conseil d'Administration se composait comme suit:

Président: Pierre Vander Vorst

Vice-président: Raymond Bricart

Secrétaire: Jean-Pol Sohy

Trésorier: Philippe Jans

Responsables des Commissions:

Rencontres: Didier Vanleeuw

Arbitrage: Emmanuel Bonami

Jeunes et Technique: Francine Breekpot et Pierre Vander Vorst

Loisirs: Jean-Luc Haubrûge

Statuts et Règlements: Eric Davaux

Représentant au CA FVWB: Frédéric Vanden Bemden

Président de la Commission des Réclamations: Néant

RAPPORT du SECRETARIAT

Comme chaque saison, le CA se réunira 10 fois pour résoudre tous les problèmes qui se présentent notamment concernant nos deux ASBL du Brabant Wallon et de Bruxelles-Capitale en leur donnant le soutien demandé, un protocole d'accord est en cours d'élaboration.

La nouvelle feuille électronique de match a été vérifiée par les deux entités avec succès et sera proposée aux clubs provinciaux sans obligation.

La Commission des Réclamations est inopérante et les demandes de réclamation et d'appel ont été transmises aux commissions de la FVWB.

Le secrétaire a répondu à tous les courriers divers qu'il a reçus et a organisé les assemblées générales prévues par le CA avec le concours du responsable des règlements.

Le nouveau site internet est maintenant bien utilisé pour renseigner les clubs et les commissions provinciales avec tous les articles provenant des diverses fédérations et une page Facebook a aussi été créée et elle est ouverte à tous.

Jean-Pol SOHY.

RAPPORT RESPONSABLE JEUNES et TECHNIQUE DU BRABANT WALLON
BRUXELLES CAPITAL SAISON 2018-2019
ORGANISATIONS JEUNES

- 4 tournois de jeux adaptés 2 contre 2 ont été organisés 5 clubs y ont participés avec une moyenne de 30 enfants par tournoi.

En championnat normale aller-retour nous étions

- 4 équipes en Pupilles Filles (3 contre 3)
- 4 équipes en Pupilles Garçons (3 contre 3)
- 9 équipes en minimes garçons (4 contre 4)
- 10 équipes en minimes filles (4 contre 4)
- 10 équipes en cadettes filles (6 contre 6)
- 5 équipes en cadets garçons (6 contre 6)
- 4 équipes en scolaires garçons

Tout cela avec le nouveau site de la fédération pour les calendriers, les résultats et les classements.

Organisation du WK jeunes qui va rassembler 4 équipes en pupilles garçons et 2 en pupilles filles, 8 équipes en minimes Filles, 5 en minimes garçons , 4 cadets garçons, 9 cadettes filles, 4 scolaires filles, 5 juniores

filles et 4 équipes en scolaires garçons et juniors garçons. Tout cela dans le cadre des qualifications pour les finales francophones, et sur 4 jours dans 3 salles différentes.

STATISTIQUES

12 clubs du BW-BC inscrivent des jeunes en championnat
Environ 300 jeunes apparaissent sur des feuilles de matches de jeunes (pour l'instant hors qualifications francophones) alors qu'il y a environ 1000 jeunes de moins de 18 ans affiliés au Brabant Wallon Bruxelles capital.

Statistiques hors P3 et P4 sous conditions jeunes (pour la participation aux championnats jeunes du BWBC).

ORGANISATIONS TECHNIQUE

Travail administratif et logistique pour les 2 sélections filles 2006-2007 et garçons 2005-2006

A savoir la location de salles pour les entraînements et les convocations des joueurs pour les matches, tournois, ou entraînements.

Pour les garçons 7 entraînements, et 2 interprovinces

Pour les filles 9 entraînements , 8 matches , 2 interprovinces et peut-être le tournoi au Luxembourg.

Pour les 2 sélections 2 demi journées de stages organisés à CHAUMONT avant les interprovinces du 1 Novembre 2018 et du 5 Janvier 2019 pendant les vacances de Toussaint et Noël Nouvel an.

Je suis également dans la cellule compétition de la fédération sous la direction de Michel LOPPE. Aides au secrétariat des 2 interprovinces à savoir à EUPEN KETTENIS ET CHAMPLON et aux futures finales francophones à SPA.

Francine Breekpot, responsable Jeunes et Technique

Rapport d'activité de la CPA pour l'année sportive 2018-2019

- Recrutement : Travail dans la continuité de la saison précédente concernant le recrutement des arbitres. C'est-à-dire proposition de la filière libre pour la prise de connaissance des règles. Une

rencontre avec les responsables de la formation pour répondre à toutes les questions et ensuite un examen.

Pour stimuler des nouvelles candidatures, un courrier a été envoyé à tous les responsables de clubs en début de saison pour promouvoir l'arbitrage. 7 candidats ont présenté les examens. 5 les ont réussis.

- Formation : au vu de la réintroduction de second arbitre dans les matches de FVWB désigné par la CPA, un travail spécifique a été fait cette saison.
 - Présentation du rôle, responsabilité et positionnement du second avec les arbitres disponibles lors des tournois du BEVC en août.
 - En vue de l'AG des arbitres en septembre, une présentation a été transmise à tous les arbitres et un moment de travail spécifique sur le second a été fait au cours de celle-ci.
 - En janvier, sur base des constats de la CPA sur cette fonction particulière lors de la première partie de saison, une formation de refresh a été organisée à Nivelles. Malheureusement, tous les arbitres officiants en second ne se sont pas présentés, alors qu'ils sont dans les premiers à faire des commentaires.
- Désignations : cette saison, maintien des règles de priorités qui ont été définies l'année passée.

Pour rappel : Nous avions pris comme décision de désigner chaque arbitre maximum 2 fois par WE. Une liste classait les clubs en ordre ou pas d'arbitre. Sur base de celle-ci, les matches avec les clubs en ordre étaient prioritaires en termes de désignations, peu importe le niveau. Si deux équipes non en ordre se rencontraient et qu'il n'y avait pas de possibilité de désigner un arbitre, le match se déroulait sans arbitre même si cela était en P1.

Fabian Dupon a dû régulièrement revoir ses désignations au vu des nombreux changements de matches qui ont eu lieu au cours de la saison et pas toujours dans les temps prévus par les règlements. Ce qui ne permettait plus toujours de trouver un arbitre disponible. Ainsi que les indisponibilités tardives de certains arbitres.

De plus, les matches des sélections FVWB ont mobilisés nombreux de nos arbitres pour officier en seconds. Ce qui n'a pas facilité le travail de désignation.

Merci à lui et à tous les arbitres pour le travail et la disponibilité. A la fin de cette saison, Fabian se retirera de ses fonctions. Un duo sera mis en place la saison prochaine pour les désignations.

- Malheureusement, il est à déplorer qu'au niveau de certains clubs, concernant l'organisation des matches et de l'accueil des arbitres un grand laisser-aller est d'application. Des messages me sont même parvenus d'arbitres en dehors de la province, venant pour des matches de FVWB. Il serait vraiment de bon ton que chaque club pour chacune de ses équipes fasse des efforts pour assurer le service minimum en ce qui concerne l'organisation des matches : avoir au moins un marqueur - délégué au terrain 30 minutes avant le début du match, une feuille de match déjà remplie 30 minutes avant le début du match. Le talon et l'indemnité de match dans une enveloppe pré-timbrée sur la table.
- Visionnement : une équipe de parrains pour l'accueil et l'accompagnement des candidats a été constituée. Cela a permis aux visionneurs de pouvoir réaliser plus de visionnements. Une série de nouveaux éléments prometteurs pour les années à venir sont arrivées sur ces deux années dans la province.
- La CPA a soutenu, par la désignation d'arbitres, les compétitions jeunes interscolaires organisées par la province du BW.
- Nous avons aussi eu à arbitrer les compétitions éliminatoires de l'enseignement supérieur à Louvain-la-Neuve (12 arbitres en une après-midi) ainsi que les ½ finales et matches de barrages en mars sur 4 sites différents.
- Un arbitre est présenté à la FVWB, comme candidat à évoluer à ce niveau. Cela n'était plus arrivé depuis plus de 5 ans.

Emmanuel Bonami, responsable de la CPA.

RAPPORT D'ACTIVITES de la CPC – SAISON 2018/2019

Le responsable de la CPC tient tout d'abord à remercier Lucien et Harry pour leur aide précieuse. Lucien dans la gestion des changements et des frais de déplacements des arbitres et Harry pour l'établissement du pré-calendrier.

Constations et remarques

- Un maximum de desiderata exprimés par les clubs pour l'établissement du pré-calendrier a été suivi, avec comme résultat, un calendrier définitif assez complet dès le début de la saison. Pour preuve, seulement 38 demandes de changements de matchs ont été introduites pour toute la saison.
- Arrivée du nouveau portail, début assez chaotique, toutes les fonctionnalités de l'ancien ne sont pas encore disponibles, notamment la gestion des listes de force.
- Inscription d'un nouveau club, le V.C. Lasne
- 28 clubs inscrits au championnat provincial représentant 95 équipes
- Création avec succès d'une provinciale 4 Dames.
- 29 matchs se sont déroulés avec des joueurs non inscrits sur la feuille de match !!! (contre 18 la saison passée). Cette situation est de plus en plus préoccupante. Une proposition de modifications des R.O.I vous est présentée, merci de la lire attentivement
- Plus de 70% des matchs « principaux » débutent en retard. Une des causes très souvent constatées, est le retard pris par les clubs pour débuter le match de réserve, même si la salle est libre d'occupation. Ici aussi une proposition est faite pour remédier à ce retard.
- Fautes d'arbitres suffisants, beaucoup de matchs se déroulent sans qu'un arbitre officiel ait pu être désigné. Toutes les équipes ont le droit de participer à un championnat dans les mêmes conditions. Des propositions sont soumises pour que les clubs prennent enfin conscience que sans arbitre, il n'y a pas de championnat.
- Quelques clubs ont intensivement utilisés des facilités règlementaires pour faire jouer autant que possible un certain nombre de joueurs (même des joueurs de plus de 18 ans) dans plusieurs équipes. Ceci a permis, de façon tout à fait

règlementaire, à au moins un club, d'en retirer un avantage très conséquent par rapport à un autre club. Une proposition de modification du ROI est proposée car la CPC juge anormal qu'un article du règlement permette à un club d'utiliser un avantage prépondérant par rapport à un autre.

- Fin janvier, deux clubs (seulement) ont lourdement insisté pour que la CPC déclare une remise générale ou partielle des matchs car il neigeait. La CPC a accepté la demande de ces clubs, mais garde un sentiment d'avoir été floué, car il s'est avéré ultérieurement que les conditions climatiques ont été utilisées pour justifier des équipes incomplètes. La CPC sera beaucoup plus vigilante à l'avenir.
 - Tout au long de la saison, le travail de contrôle des feuilles de match a été fortement perturbé par le fait que quelques arbitres, toujours les mêmes, ne postaient pas leurs feuilles de match dans les délais. Ceci a été à maintes reprises signalé à la CPA, sans succès, car jusqu'à la dernière journée de championnat, ces mêmes arbitres ne renvoyaient toujours pas leurs feuilles de match à temps.
 - Fait inhabituel, 4 affiliés participants au championnat provincial ont été suspendus par les commissions judiciaires pour des périodes allant de 5 semaines à deux mois.
-
- Autres faits totalement inhabituels
 - o 18 équipes ont déclaré forfait pour un ou plusieurs matchs de réserve (deux la saison passée). Le match de réserve semble devenir une problématique pour certains clubs
 - o 5 équipes ont déclaré forfait pour un match de première (aucun la saison passée)
 - o et enfin, la CPC a imposé 11 forfaits à des équipes premières pour des irrégularités réglementaires. Aucune de ces sanctions n'a été contestée devant une commission judiciaire.
 - Et enfin, bien que la CPC envoyait à chaque manquement administratif constaté un avertissement au club concerné, jamais le montant des amendes administratives n'a été aussi élevé. Un club, à qui la CPC faisait remarquer que son montant d'amendes commençait à être important, a même répondu, que cela ne représentait même pas 1 euro par affiliés !!!

Je me tiens à votre disposition pour répondre à toutes vos questions lors de la prochaine Assemblée Générale.
Didier VANLEEUW Responsable CPC

Rapport du responsable des Statuts et règlements du BWBC Volley **Saison 2018-2019**

En tant que responsable des statuts et règlements de l'asbl BWBC Volley, ma fonction, au cours de la saison écoulée, a consisté à :

- être présent de manière active à toutes les réunions du CA ;
- tenir, en collaboration avec le secrétaire de l'association, les statuts et ROI de l'association, tout en publiant les modifications nécessaires ;
- mettre au point, avec les responsables concernés, les divers règlements complémentaires ;
- avoir la volonté de faire respecter les règlements publiés et votés en AG par les différentes commissions de l'association ;
- accompagner les différentes commissions de l'association, essentiellement la CP Compétitions, dans la résolution de conflits et dans la préparations de réunions et de propositions afin de poursuivre différents chantiers entamés ;
- répondre à plusieurs demandes individuelles et de clubs relatifs aux divers textes réglementaires et à divers aspects de la réforme des compétitions de VB et de FVWB ;
- préparer, en vue des AG, les propositions de modifications des statuts et ROI, ainsi que les amendements, tout en activant le travail de la commission d'examen.

Eric Davaux, responsable des statuts et règlements

Rapport du responsable des Loisirs du BWBC Volley **Saison 2018-2019**

la saison 2018-2019 est toujours en cours elle a vu (et voit) administrativement,

- la transformation de l'aif en fédération (fvwb) avait nécessité la saison passée la scission du club loisirs du brabant en deux clubs loisirs : le club loisirs de bruxelles-capitale (8002) et le club loisirs du brabant wallon (8007); et cette saison, il a fallu pour rester en

ordre vis à vis de la fédération procéder à la désignation d'un président et d'un secrétaire pour chacun de ces deux clubs

- les loisirs du bwbc dépendent donc maintenant de deux entités distinctes qui n'ont pas forcément toujours la même vision
- l'abandon de la fiche médicale par la fédération laisse un vide juridique
- le remplacement de l'utilisation du portail du bwbc par l'utilisation du portail de la fédération est à l'étude mais n'est pas encore opérationnel : cela nécessite d'adapter les affiliations et les compétitions

sportivement,

- les calendriers du championnat ont été publiés fin juillet
 - notre "de cartier's team" n'a pas de salle
 - nos "charlie's" ont une salle très difficilement accessible
- la situation des équipes loisirs de bxl-est s'est modifiée
 - d'une part, en aout,
 - bxl-est 1 a arrêté (en L1)
 - en septembre, bxl-est 2 est partie au sporta brussels (en L3)
 - ensuite, en septembre le club bevc a inscrit
 - à la mi-septembre, une équipe bevc 1 (en L2)
 - à la fin septembre, une équipe bevc 2 (en L5) (pour permettre le démarrage de bevc 2, il a été accepté qu'elle ne joue cette saison uniquement qu'à domicile)
- la situation de nivelles a également évolué fin septembre, une nouvelle équipe nivelles s'est inscrite (en L5) (pour permettre le démarrage de nivelles 3, il a été accepté que cette saison des réserves de nivelles 2 épaulent les réserves de nivelles 3)
- le tirage de la coupe a été effectué le 30 septembre
- début octobre, une division féminine a pu être mise en œuvre, 8 équipes participent actuellement à ce championnat (pour permettre cette création, il a été accepté que nos filles puissent continuer à jouer en loisirs mixte)
- cette souplesse d'organisation permet à maintenant plus de 1.000 loisirs répartis dans 69 équipes de jouer 730 rencontres de championnat
- le championnat se déroule normalement (il reste en ce 01.05 encore 140 rencontres à jouer)
- le tour final de la coupe se déroulera le 30.05 à Braine l'Alleud

Jean-Luc Haubrûge, responsable de la CPL

Pour le conseil d'administration,

Jean-Pol Sohy

Secrétaire ASBL BwBC

Pierre Vander Vorst

Président ASBL BwBC